



Suivis de chantiers

La pureté de l'air intérieur : un défi à relever pour préserver la qualité du vin et la santé des occupants

THOMAS Sébastien, sthomas@labexcell.com

D'après l'observatoire de la qualité de l'air intérieur, les Français passent en moyenne 80% de leur temps dans des endroits clos, et l'air intérieur y est 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur. La qualité de l'air est désormais une préoccupation majeure car les impacts sur le bien être (odeurs) voir certaines affections ou pathologies chroniques ou aiguës (asthme, cancers, syndrome des bâtiments malsains) sont désormais bien documentés. Ces enjeux d'ordre sanitaire se mêlent aux préoccupations de préservation de la qualité d'une production quand vient le moment du choix des matériaux lors d'une rénovation ou d'une nouvelle construction dans le milieu viti-vinicole. En effet, certaines denrées, comme le vin et les spiritueux, présentent une sensibilité à l'aérocontamination. Cela est particulièrement vrai dans le cas de la contamination des vins par les haloanisoles et leurs précurseurs les halophénols, pour lesquels le laboratoire Excell dispose d'une expertise reconnue.

C'est dans cette optique que le Laboratoire EXCELL propose une certification des produits et matériaux avec les labels ZONE VERTE et EXCELL+ (<https://labexcell.com/presentation-zone-verte>) afin de garantir leur innocuité vis-à-vis des ambiances sensibles. Toutefois, lors de la préparation et du déroulement d'un chantier, tous les types de produits ne sont pas nécessairement labellisés et certaines situations nécessitent la prise en compte du contexte d'utilisation (délai entre la mise en œuvre et l'introduction des denrées sensibles, localisation) ou des interactions potentielles entre matériaux et produits utilisés.

Le Laboratoire EXCELL propose donc un service de suivi de chantier personnalisé en partenariat avec la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage afin de les accompagner dans l'exercice délicat du choix des matériaux et produits à mettre en œuvre.

Quelques exemples de produits de construction pouvant être sources de contaminants de l'air intérieur

Parmi les différents produits de construction pris en compte pour la pureté de l'air intérieur on peut citer les suivants :

Les peintures, les colles, les résine epoxy pour revêtement de sol contiennent des quantités non négligeables de COVs (composés organiques volatiles) comme des dérivés du benzène qui seront émis non seulement au moment de la mise en œuvre, mais également plusieurs jours voire semaines plus tard alors que la peinture est sèche depuis longtemps.

Les retardateurs de flammes bromés comme les diphényles éthers polybromés, l'hexabromocyclododécane, et le tétrabromobisphénol A peuvent être présents dans de nombreux produits comme les mousses plastiques, les isolants thermiques du bâtiment ou les circuits électriques. Ces polluants émergents sont de plus en plus étudiés étant donné leur propriété de bioaccumulation et leur persistance dans l'environnement. La présence d'éléments halogénés comme le brome peut représenter une source de contamination problématique pour le vin.

Certains produits en bois composite utilisent des colles contenant du formaldéhyde, un produit volatil cancérigène avéré, notamment les panneaux de particules, les panneaux MDF et les panneaux contreplaqués. Les produits biosourcés, répondant à de légitimes préoccupations environnementales, ne sont pas nécessairement exempts de colles, ou de produits de traitement biocides. Un regard attentif reste nécessaire pour se prémunir de tout risque.

La prestation de suivi de chantier plus en détails

L'objectif de la prestation est de mettre en place un système d'évaluation et de prévention des risques de contaminations indésirables lors de la construction des installations prévues en utilisant les principes développés dans le cadre du système ZONE VERTE EXCELL®. La ZONE VERTE EXCELL® permet d'évaluer, grâce à des moyens analytiques modernes, la composition, l'émission et les risques induits de contamination par les matériaux de construction.

L'accompagnement inclut en tout premier lieu une réunion d'information auprès des différents intervenants du chantier afin de spécifier les contraintes de composition et d'émissions de composés organiques volatils que tous les produits / matériaux utilisés au contact de l'atmosphère des locaux sensibles (chai de vinification, d'élevage, locaux de stockage des matières sèches et autres produits, salle de dégustation...) ou éventuellement au contact direct des vins (revêtement des cuves), devront respecter.

La réunion initiale ou les premières prises de contact sont également l'occasion de **définir les points de vigilances** : zones du chantier et produits de construction mis en œuvre les plus à risques.

Ensuite, le Laboratoire EXCELL examine à la demande des architectes, du bureau de contrôle, du maître d'ouvrage, les fiches techniques et de données de sécurité des produits ne bénéficiant pas d'une attestation Zone Verte Excell et statue après examen sur leur utilisation. Le produit peut-être directement validé ou rejeté voir nécessiter des analyses complémentaires afin de statuer.

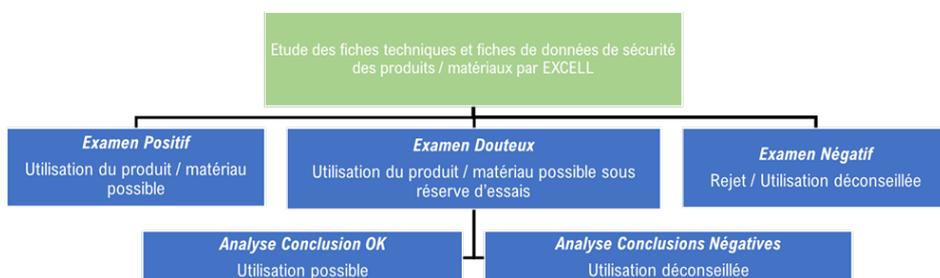


Figure 1 : Arbre décisionnel relatif à l'examen des produits de construction présentés

Enfin, des contrôles atmosphériques seront réalisés via le système breveté **QUICK TRAP® EXCELL** en fin de chantier ou à toute autre étape nécessaire, avant mise en service et intégration des denrées sensibles dans les locaux.

A chacune de ces étapes, le Laboratoire EXCELL met à disposition son expertise relative à la maîtrise de la qualité de l'air intérieur des milieux sensibles (agroalimentaire / viti-vinicole, ERP, Habitat), un service et des conseils personnalisés ainsi qu'un matériel et des équipements de pointe.

Si vous êtes intéressés et souhaitez un devis, ou pour toute question sur la démarche de suivi de chantier EXCELL, veuillez contacter :

stthomas@labexcell.com en mettant en copie secretariat@labexcell.com